

Direction - Proviseur
Affaire suivie par :
Proviseur / Proviseur adjoint
☎ 05 59 62 73 11
ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Pau, le 03 novembre 2025

Jean-Christophe Drappier
Proviseur

aux

**Parents des élèves scolarisés
en seconde**

Objet : Orientation après la seconde

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en seconde au lycée Saint-John Perse. Comme tous les élèves, il va devoir choisir en fin d'année son orientation. Plusieurs possibilités s'offriront à lui.

Une poursuite d'études en **1^{ère} générale** ou en **1^{ère} technologique** (il faudra alors choisir une série – STI2D, ST2S, STL, STMG...).

Vous pourrez également solliciter une orientation vers une **1^{ère} professionnelle** pour préparer un baccalauréat professionnel ou un maintien en classe de seconde sous certaines conditions.

Les élèves qui s'orienteront vers une **1^{ère} générale** devront choisir, en plus d'un tronc commun à tous, **3 enseignements de spécialité** (ils n'en conserveront que 2 en terminale).

Le lycée Saint-John Perse propose 9 spécialités. D'autres spécialités sont dispensées dans des établissements de proximité.

Tout au long de l'année, les élèves seront accompagnés pour construire leurs choix notamment par leur professeur principal. Ainsi, avant la mise en œuvre des procédures d'orientation au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestres, dès ce 1^{er} trimestre, une fiche leur permettant de recenser leurs intentions (sondage) leur sera distribuée afin qu'ils la renseignent pour les conseils de classe.

Vous trouverez ci-dessous un résumé du calendrier:

1^{er} trimestre : Premières informations et intentions.

- Premières informations données par les **professeurs principaux** et les **psychologues de l'éducation nationale chargés de l'orientation** (conseillères d'orientation).
- **Conseils de classe du 1^{er} trimestre.** Le conseil de classe prend connaissance du projet par l'intermédiaire d'une **fiche d'intention de poursuite d'étude en 1^{ère}** qui aura été distribuée par le professeur principal. **Le conseil de classe pourra émettre des recommandations** qui pourront aider à préparer les choix pour le second trimestre.

2^{ème} trimestre : Début des procédures d'orientation.

- Réunion de présentation des procédures d'orientation en seconde destinée aux **parents d'élèves : jeudi 22 ou vendredi 23 janvier 2026.**
- Poursuite de l'information donnée aux élèves. Précisions quant aux spécialités proposées au lycée...
- **Conseils de classe du 2^{ème} trimestre. A partir de début mars. Demande provisoire des familles via le Téléservice Orientation.** Le conseil examine les souhaits d'orientation et d'enseignements de spécialité puis donne un avis provisoire pour conseiller les élèves.

3^{ème} trimestre : Finalisation du projet d'orientation et du choix des spécialités.

- Choix d'orientation définitif. Choix des spécialités pour la 1^{ère} générale et de la série pour la 1^{ère} technologique.



JC Drappier